PRESS RELEASE



COMMUNIQUÉ

DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS

MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

No. 4

) }.

PUBLIER IMMEDIATEMENT LE MERCREDI, 22 JANVIER 1964

Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures,
M. Paul Martin, annonce que M. W. Ross MacDonald, ministre
sans portefeuille et leader du gouvernement au Sénat,
représentera le gouvernement canadien le 24 janvier à Portd'Espagne lors des cérémonies officielles d'inauguration
qui marqueront l'ouverture de la résidence universitaire
désignée sous le nom de "Canada Hall". Le vice-recteur
de l'Université des Antilles, M. H.D. Huggins, conduira le
cortège des enseignants et présidera les cérémonies.

Le "Canada Hall" se compose de deux édifices à trois étages où seront logés les étudiants, et d'un bâtiment à un étage abritant divers services. Les deux maisons d'étudiants renferment chacune 96 chambres munies de mobilier encastré. Le troisième bâtiment abrite la conciergerie, les services d'entreposage, de blanchissage et autres. Le matériel électrique, la tuyauterie et le mobilier des chambres sont de source canadienne. Le Canada a dépensé la somme de \$700,000 pour l'aménagement de cette résidence universitaire.

La construction de "Canada Hall" se range parmi les projets d'assistance équipement entrepris par le Canada dans la région des Caraïbes dans le cadre de son programme d'aide aux pays antillais du Commonwealth, programme auquel il consacre la somme de 10 millions de dollars. C'est en septembre 1958 qu'a commencé la mise en oeuvre de ce programme

dont l'application doit durer cinq ans. Le Canada continue d'appliquer ce programme pendant l'année financière en cours, ayant affecté à cet égard un crédit de 2.1 millions. Les projets d'assistance équipement qui ont été ou sont exécutés grâce à l'apport de fonds canadiens sont, outre l'installation de "Canada Hall": l'envoi de deux navires construits au Canada et destinés à assurer le service entre les îles des Caraïbes; l'aménagement d'un quai en eau profonde et d'installations portuaires à Saint-Vincent; un inventaire des ressources forestières à la Dominique; l'aménagement d'écoles à Saint-Kitts, Grenade, Antigua et la Dominique; le développement des ressources en eau douce de Saint-Kitts, Nevis, Anguilla et Montserrat; la construction d'entrepôts à Saint-Kitts et à Sainte-Lucie; la fourniture de matériel portuaire à un certain nombre d'îles; l'envoi d'une vedette-pilote à la Barbade et d'un vaisseau de recherches pour la pêche à la Jama Eque; et l'installation d'un système d'atterrissage à la Trinité. Dans le domaine de l'aide technique, le Canada a également fourni une contribution importante en accueillant des étudiants antillais dans ses universités et en envoyant des conseillers ou des professeurs dans divers territoires de la région des Caraïbes. Lorsqu'il a annoncé récemment l'expansion de son programme d'aide pour les années 1964-1965, le gouvernement du Canada a fait ressortir l'accroissement de l'aide qui en découlerait pour les pays des Antilles, pays que les liens historiques unissent au Canada.